

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 25 avril 2006 à 19 h 30 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Johanne Harvey
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Réal Julien
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Madame Brunelle Lafrenière
Madame France Désaulniers	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Duchesne	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson

Madame la commissaire Line Lecours est arrivée à 20 h.

AINSI QUE madame Sylvie Giroux, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Monsieur Christian Lafrance	Coordonnateur des Services de l'informatique et du transport scolaire

Relativement à l'assistance, quelque trois cent personnes se sont présentées au centre administratif et ont été informées du déplacement de la séance à l'École secondaire des Chutes.

---

Président(e)

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 314 0406 :**

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0406-11 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 2.1 Déplacement de la séance.
- 13.1 Chambre de commerce.

QU'à l'article 5.2 les mots « conseil d'administration des arts et de la culture de Shawinigan » soient remplacés par « conseil d'administration de la Corporation culturelle de Shawinigan ».

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 315 0406 :**

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 4 avril 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0406-04, soit adopté avec les modifications suivantes :

- ✓ À la page 150, dans le dernier paragraphe, remplacer le nom de « Odette Thibeault » par « Odette Thiffeault »;
- ✓ À la page 158, au paragraphe immédiatement après la résolution 309 0406, remplacer « 22 h 50 » par « 21 h 50 ».

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 19 h 35, une résolution est adoptée afin de déplacer la présente séance du conseil des commissaires à l'École secondaire des Chutes, compte tenu de la présence d'environ trois cent personnes.

Suspension et  
déplacement de la  
présente séance du  
conseil des  
commissaires

**RÉSOLUTION 316 0405 :**

CONSIDÉRANT qu'environ trois cent personnes se sont présentées pour assister à la présente séance du conseil des commissaires;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, que le conseil des commissaires peut, à l'ouverture d'une séance, décider par résolution, lorsque le nombre le justifie et que les locaux du siège sont exigus, tenir la séance dans un lieu autre que le siège, et ce, afin de permettre au public d'assister à cette séance;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit déplacée pour être tenue à l'École secondaire des Chutes située au 5285, avenue Albert-Tessier à Shawinigan;

QUE, par suite, la séance soit suspendue, pour les fins précitées, jusqu'à 20 h.

Adopté unanimement

À 20 h, il est procédé à la réouverture de la séance à l'École secondaire des Chutes à Shawinigan où sont présentes environ trois cent personnes.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 317 0406 :** Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la commissaire Danielle Bolduc souhaite la bienvenue au public. Compte tenu du grand nombre de personnes, il est demandé à celles qui désirent s'adresser au conseil des commissaires de se présenter au micro et de bien vouloir s'identifier tout en étant assez concis dans leur intervention afin de permettre au plus grand nombre possible de s'exprimer.

S'ensuivent alors quelque trente et une interventions relativement au dossier de l'inversion des horaires des écoles primaires et secondaires. Ces interventions sont faites par du personnel, des parents et des élèves de l'École secondaire Paul-Le Jeune et du Séminaire Sainte-Marie, ainsi que des parents et des citoyens principalement du secteur de Mékinac, de même que par la présidente du conseil d'établissement de l'École secondaire Paul-Le Jeune.

Les interventions ont pour but de signifier l'opposition à la décision du conseil des commissaires d'inverser les horaires qui a pour effet que les élèves du secondaire, en règle générale, prendront l'autobus 50 minutes plus tard le matin et qu'ils termineront vers les 16 h 00.

Il est initialement décrié le processus de consultation en alléguant un manque de transparence. Il est aussi souligné l'importance pour les commissaires de prendre des décisions pour le bien-être des élèves, de prendre acte de l'opposition à leur décision et d'écouter les opposants.

---

Président(e)

Des élèves viennent témoigner de l'importance des activités parascolaires et allèguent que la modification de l'horaire mettrait en péril certaines activités tel que le théâtre ou l'aide aux devoirs et aux leçons. Il est également mentionné que certains élèves perdraient leur emploi qu'ils ont après la classe. Il est aussi souligné l'importance des activités parascolaires afin de contrer le décrochage scolaire. Des difficultés liées aux nombreux travaux à faire à la maison pour les élèves du secondaire sont aussi signalées.

Plusieurs motifs à l'appui de l'opposition sont exprimés par le personnel, les parents et les citoyens tel que l'heure trop tardive de la fin des cours, l'impact sur la qualité de vie en famille, la démobilisation du personnel, les difficultés de transport des athlètes participant à des sports de haut niveau, des problèmes de gardiennage, des impacts sur les frais de surveillance du midi, la mise en péril du hockey mineur (une lettre de Hockey mineur Normandie est déposée en ce sens). Des questions sont également soulevées quant à l'organisation du transport scolaire et quant à des cas précis.

Il est demandé aux commissaires d'exprimer un à un leur position dans ce dossier. Ce qui est fait par chaque commissaire. Tous les commissaires présents expliquent ainsi qu'ils ont voté en faveur du projet d'inversion des horaires et fournissent les motifs à l'appui de cette décision. Il est souligné par le directeur général, l'absence motivée à la présente séance de madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand, laquelle a voté contre le projet.

Il est aussi demandé, entre autres, aux commissaires de réviser leur décision, de considérer le secteur de Mékinac de façon différente des autres secteurs, de procéder aux ajouts de transport requis afin de régler les problèmes, de faire en sorte que les écarts générés par le nouvel horaire ne soit pas aussi importants, de faire contribuer le primaire à la solution du problème.

Pendant cette période de questions, le directeur général, monsieur Claude Leclerc, explique la façon dont le processus de consultation a été fait et rappelle les éléments pris en compte dans l'analyse de ce dossier. Il indique que la commission scolaire n'entend pas modifier sa décision à l'effet que les jeunes du primaire débutent et terminent les classes avant ceux du secondaire. Cependant, il mentionne que la commission scolaire va procéder, dans les meilleurs délais, à une analyse afin de répondre à la question quant aux coûts additionnels de transport requis. De même, il sera procédé à une étude des diverses possibilités pouvant être raisonnablement appliquées afin de diminuer l'heure de fin des classes.

La période de question se termine à 22 h 55 et madame la présidente Danielle Bolduc remercie les personnes pour leurs interventions. Le public quitte alors et il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la  
séance

**RÉSOLUTION 318 0406** : La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

À 23 h 05, il est procédé à la réouverture de la séance. Le départ de monsieur Claude Béland est constaté.

Réouverture de la  
séance

**RÉSOLUTION 319 0406** : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Compte tenu de la durée de la période de questions réservée à l'assistance, il est convenu de modifier l'ordre du jour afin de considérer les sujets les plus prioritaires et de procéder à un ajournement de la séance.

Modification de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 320 0406** : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soient considérés les articles suivants de l'ordre du jour :

- 6.1 Adhésion 2006-2007 à l'U.R.L.S. de la Mauricie et nomination de représentants à l'assemblée générale.
- 10.1 Modifications du plan d'effectifs du personnel de soutien.
- 11.2 Tarification 2006-2007 – Transport scolaire.
- 11.3 Contrats de fenestrations – École secondaire Paul-Le Jeune, École Saint-André et École Centrale à La Tuque.
- 11.4 Contrats de toiture – École secondaire des Chutes et École Saint-Charles-Garnier.

QUE les autres articles de l'ordre du jour soient reportés pour être considérés à une séance d'ajournement qui sera tenue le 2 mai 2006.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 6.1 de l'ordre du jour et par suite des explications de madame Maryse Demers, directrice des Services éducatifs (jeunes), la résolution ci-après décrite est adoptée.

Adhésion 2006-  
2007 – U.R.L.S.  
de la Mauricie

**RÉSOLUTION 321 0406** : CONSIDÉRANT l'historique du sport étudiant, des activités de loisirs et de la vie étudiante au sein des écoles de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT l'importance que la commission scolaire soit membre actif au sein de l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie adhère à l'U.R.L.S. de la Mauricie pour l'année scolaire 2006-2007;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

QUE, par ailleurs, soient désignés pour agir à titre de représentants de la Commission scolaire de l'Énergie à l'assemblée générale de l'U.R.L.S. de la Mauricie les commissaires suivants :

- ✓ monsieur Réal Julien;
- ✓ monsieur Maurice Poudrier.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue, fournit des renseignements concernant une recommandation à des modifications du plan d'effectifs du personnel de soutien. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Modifications au  
plan d'effectifs du  
personnel de  
soutien

**RÉSOLUTION 322 0406 :**            CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien administratif, technique et manuel pour l'année scolaire 2006-2007 et la consultation effectuée auprès du syndicat des employés de soutien;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soient acceptées les modifications au plan d'effectifs 2006-2007 du personnel de soutien administratif, technique et manuel suivantes :

Abolition de postes

- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine à l'école Saint-Sauveur à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine aux écoles Laflèche et de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de Champlain;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 32,5 heures/semaine aux écoles La Croisière à Sévérin et Plein Soleil à Hérouxville;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine aux écoles Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables, de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban et Primadel à Saint-Adelphe;

---

Président(e)

- ✓ 1 poste de secrétaire de gestion, 35 heures/semaine à l'École secondaire Champagnat, au Service de l'équipement et au Service de l'enseignement à La Tuque.

#### Ouverture de postes

- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption à La Tuque, secteur Parent;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 25 heures/semaine à l'école de Sainte-Flore à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 17,5 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de Champlain;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 25 heures/semaine à l'école Saint-Jacques (15 h) et de la Jeune Relève (10h) à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 25 heures/semaine aux écoles Saint-André (15 h) et Saint-Paul (10h) à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine aux écoles La Croisière à Saint-Séverin et Plein Soleil à Hérouxville;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 35 heures/semaine aux écoles Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables et Primadel à Saint-Adelphe;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 10,5 heures/semaine à l'école de la Passerelle à Notre-Dame-de-Montauban;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 17,5 heures/semaine aux écoles La Providence (7 h) à Saint-Tite et de la Vallée-de-Mékinac (10,5 h) à Saint-Roch-de-Mékinac;
- ✓ 1 poste de secrétaire d'école, 25 heures/semaine aux écoles Antoine-Hallé (15 h), secteur Grand-Mère, et Saint-Joseph (10h, incluant l'orthophonie) à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de secrétaire de gestion, 35 heures/semaine à l'École secondaire Champagnat, au Secrétariat général et au Service de l'enseignement (incluant l'orthophonie) à La Tuque.

Adopté unanimement

En étant aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Jean-Guy Trépanier présente successivement des recommandations concernant la tarification du transport scolaire ainsi que pour des contrats de fenestrations et de toiture. Après avoir reçu les explications requises sur chacun de ces dossiers, les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

---

Président(e)

**RÉSOLUTION 323 0406 :**      CONSIDÉRANT que les tarifs exigés aux parents pour le transport des élèves le midi et pour les services optionnels n'ont pas été indexés depuis juillet 1998;

CONSIDÉRANT que ces tarifs sont avantageusement comparables aux taux exigés par les autres commissions scolaires de la province;

CONSIDÉRANT que depuis juillet 1998, l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) se situe à plus de 17 %;

CONSIDÉRANT que le déficit anticipé en 2006-2007 pourrait être de l'ordre de 30 000 \$ pour les services du transport du midi;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de transport à l'effet d'augmenter les tarifs;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que les tarifs pour le transport du midi et les services optionnels soient majorés pour l'année 2006-2007, tel qu'indiqué au document 0406-13.

Adopté unanimement

**RÉSOLUTION 324 0406 :**      CONSIDÉRANT que, dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2005-2006 », le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour la réalisation de projets de remplacement de fenestration aux écoles Paul-Le Jeune, Saint-André et Centrale (La Tuque);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution de ces travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en présence des professionnels en date du 20 avril 2006 à 14 h (référence au tableau comparatif décrit au document 0406-14);

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité, la recommandation des architectes Jacques & Gervais;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que les contrats pour l'exécution des travaux de fenestration aux écoles Paul-Le Jeune, Saint-André et Centrale (La Tuque) soient accordés aux plus bas soumissionnaires conformes, soit :

---

Président(e)



- ✓ École secondaire Paul-Le-Jeune : Construction Richard Champagne de Saint-Tite, au montant de 484 848.77 \$ taxes incluses;
- ✓ École Saint-André : Construction Richard Champagne de Saint-Tite, au montant de 114 857.06 \$ taxes incluses;
- ✓ École Centrale (La Tuque): Construction Richard Champagne de Saint-Tite, au montant de 108 161.45 \$ taxes incluses;

QUE conformément à la clause 1.6 du devis descriptif, les travaux débiteront dès la signature du contrat et se termineront le 15 août 2006;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer les contrats, pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Contrats de réfection de toitures – École secondaire des Chutes – École Saint-Charles-Garnier

**RÉSOLUTION 325 0406 :** CONSIDÉRANT que dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2005-2006 », le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour la réalisation de réfection de la toiture de l'école Saint-Charles-Garnier et une partie de toiture à l'École secondaire des Chutes;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution de ces travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite en présence des professionnels en date du 21 avril 2006 à 14 h (référence au tableau comparatif décrit au document 0406-15);

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité, la recommandation de Gestact, architectes;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que les contrats pour l'exécution des travaux de réfection de toitures aux écoles Saint-Charles-Garnier et secondaire des Chutes soient accordés aux plus bas soumissionnaires conformes, soit :

- ✓ École Saint-Charles-Garnier : Roger Bellemare & Fils Inc. de Louiseville, au montant de 114 449.88 \$ taxes incluses;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

- ✓ École secondaire des Chutes : Toitures Lacharité de Saint-Nicéphore, au montant de 94 000 \$, taxes incluses;

QUE conformément à la clause du devis descriptif, les travaux débiteront dès la signature du contrat et se termineront le 15 août 2006;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer les contrats, pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

À 23 h 30, il est procédé à l'ajournement de la présente séance.

Ajournement de la séance

**RÉSOLUTION 326 0406 :** La commissaire représentante du comité de parents madame Sylvie Giroux PROPOSE que soit déclarée ajournée au mardi 2 mai à 19 h 30 au siège de la commission scolaire la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire